

# opus

actualités

100

## biennale de paris

Nous publions ces deux communications, l'une comme une « tribune libre », l'autre comme une information, nous réservant de prendre parti plus tard sur le fond.

### 1<sup>re</sup>. L'incohérence à l'épreuve des nécessités.

#### a) Contexte.

Il existe une Biennale de Paris. C'est une manifestation qui a pour objet de réunir les artistes de moins de trente-cinq ans de tous les pays qui acceptent l'invitation qui leur est faite par voie diplomatique. En plus des arts plastiques, l'architecture, le cinéma, le théâtre, la musique ont aussi leur place. Les participants sont sélectionnés par des commissariats nationaux, eux-mêmes mandatés par des voies mystérieuses.

La Ville de Paris, le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Affaires étrangères accordent les subventions nécessaires. Un conseil d'administration nomme un délégué général qui a mission de concevoir, organiser et gérer la manifestation biennale.

Le délégué général pour 1971 eut l'initiative, en octobre 1970, de réunir autour de lui sept critiques d'art de moins de trente-cinq ans (on pourrait certainement en dénombrer cinq fois plus répondant à ce critère) afin de concevoir la prochaine biennale, quitte à remettre les principes de celle-ci en cause. Il y eut de multiples réunions, riches en discussions syllabiques et errements divers. Puis, au mois de décembre, le délégué général, obéissant sans doute à une logique exaltante qui est celle de l'efficacité critique, demanda à ses sept jeunes confrères de lui adresser la liste des artistes qu'ils voulaient voir invités. Curieuse manière de concevoir une nouvelle espèce de biennale, alors que c'est toujours de cette façon qu'il fut procédé. Contre toute attente, cinq membres sur sept de la commission refusèrent de donner une telle liste. Et ces cinq là, Bernard Borraud, Michel Claura, Patrick d'Elme, Olivier Nanteau et Philippe Sers, présentèrent en commun une « proposition pour la biennale ». Cette proposition repose sur deux principes : refus de la sélection critique — mise à l'écart du privilège habituel de l'avant-garde institutionnelle. Positivement, il s'agit, par voie de presse, radio, télévision,

affichage libre, etc., d'inviter toute personne ou groupe de personnes (artistes plastiques, cinéastes, gens de théâtre, architectes, musiciens en tous genres) à participer à la biennale. On peut estimer que, dans l'espace prévu (parc floral de Vincennes), le nombre possible de participants soit de dix mille. Au cours de la manifestation, il serait prévu que chaque participant puisse, en plus de la présentation de son travail, disposer de périodes de prise de parole, afin de s'expliquer, si bon lui semble, face au public.

Cette proposition a été refusée par le délégué général, sans débat, et le conseil d'administration a refusé de connaître les signataires de la proposition. En d'autres termes, le système politico-artistique n'entend pas être si facilement troublé dans son juste sommeil.

Les raisons de ce refus sont multiples. Il paraît que le rôle du critique est de choisir ce qui est bon et mauvais. Il paraît que c'est là son courage. Il paraît que le refus de la sélection est la porte ouverte à la médiocrité. Il paraît qu'une telle proposition ne répond pas au sérieux bien connu de la biennale de Paris. Il apparaît que le système a besoin de la caution des « jeunes » pour continuer tranquillement son trafic d'influences. Il apparaît que le jeu démocratique veut qu'une personne seule prévale contre cinq (sur sept).

#### b) Mise au point.

La biennale de Paris, en soi, est de peu d'importance. Par contre, une proposition comme celle définie ci-dessus doit, pour provoquer l'impact nécessaire à son succès, être réalisée en utilisant les moyens d'une institution bien établie, afin que les fondements de l'institution elle-même soient remis en cause. A ce titre, bien sûr, la biennale de Paris pourrait faire figure de victime inutile, mais il ne manque pas, à travers le monde, d'autres institutions qui bénéficient encore d'un respect douteux qu'il serait bon de mettre à l'épreuve.

Sélection critique. Avant-garde. Nécessité. Le fait de choisir tels artistes comme étant particulièrement dignes de participer à telle exposition révèle, chez celui qui pratique ce choix, soit le privilège d'être détenteur de certitudes esthétiques, soit des préoccupations